



Carte de séjour non reçu quoi faire?

Par **preety**, le **20/05/2011 à 13:05**

Bonjour,rnrnMon père travaille au Consulat du Maroc en France et j'ai un passeport spécial. J'ai 22 ans, je viens de rentrer en France, le 25/12/2010, j'avais un visa 'D' et puis j'ai fait la demande pour la carte de séjour. J'attends ma carte de séjour mais toujours rien. Ils m'ont renouvelé le récépissé une deuxième fois. Il est valable jusqu'au 05/07/2011, je suis bloqué ici puisque je n'ai pas encore commencé mes études qui débiteront l'année prochaine.rnrnEst-ce normal ? Est-ce que je pourrai avoir un refus de carte de séjour ? Je ne sais pas quoi faire vraiment.rnrnMerci de m'aider.

Par **mimi493**, le **20/05/2011 à 13:43**

oui, vous pouvez avoir un refus, vous avez 22 ans, vous ne bénéficiez plus de la protection de votre père (votre passeport spécial n'a d'effet en France que si vous êtes accrédité)

Par **preety**, le **20/05/2011 à 15:17**

Merci,mais pourquoi ils m'ont donné le visa dès le début sous mention"carte de séjour a solliciter dès l'arrivé?et comment je vais faire pour l'année prochaine j'ai fais des inscriptions pour étudier?es ce que je pourrai partir au Maroc et refaire un autre visa ou quoi? j'ai perdu cette année je peux pas encore perdre une autre excusez moi je suis trop exigeante mais je ne sais quoi faire :(

Par **mimi493**, le **20/05/2011** à **15:21**

[citation]Merci,mais pourquoi ils m'ont donné le visa dès le début sous mention"carte de séjour a solliciter dès l'arrivé?[/citation] mais ça ne veut dire que vous l'aurez forcément. Il peut y avoir d'autres problèmes ou simplement un retard (de moins en moins de personnel dans les Préfectures, de plus en plus de dossiers à traiter)

Par **preety**, le **20/05/2011** à **20:43**

d'accord merci beaucoup